

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV
de la région
Occitanie



A retenir

MAÏS

Sésamie : Piégeages de faible ampleur. Pic de vol de G2 atteint du 01 août pour les secteurs les plus précoces au 6 août pour les secteurs les plus tardifs. Le stade baladeur devrait se situer du 11 août au 17 août, toujours des secteurs les plus chauds aux plus froids du territoire.

Pyrale : Piégeages de faible ampleur. Pic de vol de G2 devrait se situer du 10 août pour les secteurs les plus précoces au 16 août pour les secteurs les plus tardifs. Comme pour la première génération, ce vol risque d'être étalé.

Cicadelles : L'activité se maintient et reste modérée.

Sangliers : Premiers dégâts signalés sur des parcelles parmi les plus avancées.

Maïs

• Stades phénologiques et état des cultures

Semaine 30, Plus de 90% des surfaces de maïs de la région avaient atteint le stade floraison femelle (Source Céré'Obs).

Les premiers maïs semés, fin mars-début avril, sont proches du stade « grain laiteux ». La majorité des parcelles se situe proche du stade « SLAG (stade limite d'avortement du grain) ».

• Sésamie (*Sesamia nonagrioides*)

Les effectifs piégés restent faibles.

Le pic de vol théorique (car souvent peu visible pour la sésamie) de 2^{ème} génération s'est situé le 1^{er} août pour les secteurs les plus précoces et le 6 août pour les secteurs les plus tardifs. Le stade baladeur devrait être atteint du 11 août au 17 août, toujours des secteurs les plus chauds aux plus froids du territoire.

Période de risque : de 4 feuilles à la récolte

Évaluation du risque : Le risque sésamie s'est renforcé depuis plusieurs années sur l'ensemble de la région, avec une pression très forte l'an dernier.

Le vol de première génération a été étalé et diffus, avec un pic peu perceptible sur le terrain, comme c'est le plus souvent le cas avec cette espèce.

Les parcelles où des dégâts de première génération ont pu être constatés de façon importante restent les plus exposées à la deuxième génération.



Papillon de Sésamie – Photo Arvalis

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'Agriculture de Hte-
Garonne et du Tarn,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Qualisol,
RAGT, Terres Inovia, Val
de Gascogne, Vivadour,



Action du plan Ecophyto pilotée par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

• Pyrale (*Ostrinia nubilalis*)

Les effectifs piégés augmentent un peu, mais restent faibles.

Le pic de vol de 2^{ème} génération devrait se situer du 10 août pour les secteurs les plus précoces au 16 août pour les secteurs les plus tardifs. Comme pour la première génération, ce vol risque d'être étalé.

Période de risque : de 4 feuilles à la récolte

Évaluation du risque : La pyrale représente le risque « ravageur aérien » le plus important pour le maïs de la région, avec la sésamie.

Des symptômes sur feuilles en « coups de fusil », signe de l'activité de la première génération, sont visibles dans la majorité des parcelles de la région. La fréquence de ces symptômes est restée globalement faible.

Pour la deuxième génération, les parcelles les moins avancées sont les plus exposées car elles peuvent concentrer les pontes (le plus souvent sur l'épi ou à proximité), d'autant plus si les parcelles concernées sont entourées de parcelles à des stades plus avancés.



Papillon de pyrale – Photo Arvalis

• Cicadelle bleue (*Zyginidia scutellaris*)

L'activité de la cicadelle se maintient, elle reste inférieure à la campagne précédente.

Période de risque : De l'apparition de la feuille de l'épi à la fin du vol.

Seuil indicatif de risque : Atteint quand la feuille de l'épi porte des traces blanches et que les feuilles immédiatement inférieures sont desséchées.



Cicadelle bleue – Photo Arvalis

Évaluation du risque : Présence globalement modérée, mais ponctuellement forte sur maïs spéciaux semés tardivement.

• Sangliers

L'activité des sangliers a repris dans les parcelles de maïs. Ces dégâts sont pour l'instant constatés dans des parcelles parmi les plus avancées. Il faut rappeler que le stade « grain laiteux » est particulièrement appétent pour cette espèce.

Période de risque : Du semis à la récolte.

Évaluation du risque : Risque important. Les dégâts doivent être signalés à la Fédération de chasse de votre département.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal grandes cultures a été préparé par l'animateur filière maïs d'Arvalis-Institut du végétal sur la base d'observations réalisées par Arterris, Arterris Semences, Caussade semences, Chambres d'agriculture de la Haute Garonne, des Hautes Pyrénées, du Tarn et Garonne, du Tarn, Agrod'oc, Euralis Semences, Pioneer Semences, Qualisol, Ragt, Ragt Semences, Val de Gascogne, Vivadour, les agriculteurs piégeurs, ARVALIS-Institut du végétal.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.